

SE PRÉPARER AUX CONDITIONS D'INSCRIPTION DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE

Cet aperçu a été élaboré en collaboration avec l'Association des facultés de médecine du Canada. L'objectif est de vous aider à commencer à réfléchir et à prendre les mesures nécessaires pour faciliter un processus d'inscription plus rapide et plus efficace, compte tenu des délais serrés de 2021.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de toutes les conditions d'inscription dans chacune des facultés. Une fois jumelé(e) à un programme, vous voudrez consulter les conditions d'inscription propres à l'université (voir page 2).

Remarque : les diplômés internationaux en médecine peuvent être assujettis à d'autres exigences (p. ex. activités d'orientation particulières obligatoires, documents supplémentaires à fournir aux ordres des médecins).

Conditions d'inscription **Immunisations**

On vous demandera de fournir la preuve que vos vaccins sont à jour avant de commencer votre résidence. Veuillez noter que les vaccins les plus fréquemment manquants ou périmés sont les suivants : test cutané à la tuberculine, VIH, hépatite B, RRO, Tdap ou Tdap-Polio. Commencez tôt car la pandémie a rendu plus difficile l'obtention de rendez-vous pour compléter et mettre à jour vos vaccins. Vous devez contacter votre médecin de famille, une clinique sans rendez-vous ou passer par votre centre de santé universitaire actuel pour mettre à jour vos données d'immunisation.

L'état d'immunisation à la COVID-19 peut être exigé cette année. Suivez l'évolution de vos vaccins à l'aide de [CanImmunize!](#)

Soins avancés en réanimation cardio-vasculaire (SARC)

La plupart des nouveaux résidents R-1 devront avoir une certification de SARC valide pour commencer leur formation.

Certains programmes peuvent exiger l'ATLS (soins avancés en réanimation des polytraumatisés) et les programmes de pédiatrie peuvent exiger le SARP (soins avancés en réanimation pédiatrique)

La plupart des stagiaires seront remboursés pour avoir suivi l'un de ces cours obligatoires avant de commencer leur résidence. Consultez les sites Web des facultés où vous pensez être le plus susceptible d'être jumelé(e) afin de déterminer quels cours sont requis et pris en charge.

Ordres des médecins

Consultez les sites Web des ordres des médecins pour savoir ce que vous devrez faire pour demander l'autorisation d'exercer. Bien que vous ne puissiez pas entamer le processus de demande avant de connaître le résultat de votre jumelage, vous pouvez vous familiariser avec les exigences et les dates limites de demande afin de planifier et de vous organiser en conséquence.

<https://fmrac.ca/members/>

Vérification des antécédents judiciaires/des secteurs vulnérables

SE PRÉPARER AUX CONDITIONS D'INSCRIPTION DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE

Aperçu de la situation à l'échelle nationale

La plupart des facultés et des ordres des médecins exigent une vérification du casier judiciaire, y compris une vérification des secteurs vulnérables (VSS). Comme ces vérifications peuvent prendre jusqu'à deux mois, nous vous recommandons de commencer le processus dès que vous êtes jumelé(e) à un programme.

* Au Manitoba, il existe une exigence spécifique pour une vérification dans le registre des mauvais traitements infligés aux adultes.

Au Québec, consultez le site de la [Fédération des médecins résidents du Québec](#)

Modules de formation obligatoires pour les universités et les hôpitaux

Toutes les facultés exigent la réalisation de 10 à 50 modules de formation en ligne. Dans de nombreux cas, vous ne pourrez y accéder qu'à une date proche de celle de votre date de début. Assurez-vous de savoir ce que vous devez compléter et de respecter toutes les dates limites indiquées.

Essais d'ajustement des masques

En tant que futur(e) employé(e), si vous devez effectuer un nouvel essai d'ajustement du masque ou si vous devez être équipé(e) d'un nouveau masque, des procédures sont en place pour le faire. Il existe des exemptions pour des raisons religieuses. Cependant, il convient d'examiner cette question dans chaque faculté afin de comprendre le processus, les options et les implications tout au long de la résidence, car la situation diffère selon l'endroit où on se trouve au pays.

Assurance responsabilité professionnelle/protection médicale

Il vous incombe de demander la couverture appropriée. Voir les renseignements ici : [Association canadienne de protection médicale*](#)

Sites Web des inscriptions universitaires

[Université Memorial](#)

[Université Dalhousie](#)

[Université de Sherbrooke](#)

[Université Laval](#)

[Université de Montréal](#)

[Université McGill](#)

[Université d'Ottawa](#)

[Université Queen's](#)

[Université de Toronto](#)

[Université McMaster](#)

[Université Western](#)

[École de médecine du Nord de l'Ontario](#)

[Université du Manitoba](#)

[Université de la Saskatchewan](#)

[Université de Calgary](#)

[Université de l'Alberta](#)

[Université de la Colombie-Britannique](#)